

NIS 2 – L'essentiel pour les décideurs

2 jours (14 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1750 € HT par personne (TVA en vigueur) Repas inclus en présentiel

Contenu mis à jour le 25/09/2026. Document téléchargé le 07/10/2026.

Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Décrire les exigences clés de la Directive NIS 2
- Evaluer son impact sur votre organisation ou vos clients
- Développer une stratégie de mise en conformité
- Vous préparer au mieux aux enjeux stratégiques et opérationnels de la cybersécurité.

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

À qui s'adresse cette formation ?

Membres des comités de direction (CEO, CFO, COO...) et responsables des risques, conformité et cybersécurité.

Prérequis

Une bonne compréhension des enjeux globaux de gestion des risques et de conformité, ainsi que la bonne connaissance du cadre réglementaire général applicable à l'entreprise (ex RGPD), sont nécessaires. Avoir une sensibilisation de base aux menaces et principes de cybersécurité et/ou occuper un poste de direction ou de responsabilité stratégique dans l'entreprise seront un plus.

Programme

1 Pendant votre formation

NIS 2 – L'essentiel pour les décideurs

Jour 1 – Contexte, enjeux et fondamentaux de la Directive NIS 2

La Directive NIS 2 : contexte et genèse

- Origines de la directive NIS 1
 - Evolutions et insuffisances
- Objectifs principaux de NIS 2
- Place de la Directive NIS 2 dans le cadre réglementaire européen et français

Les concepts clés de la Directive NIS 2

- Notions de services essentiels et importants
- Obligations renforcées pour les entreprises
- Différences majeures avec NIS 1

Cybersécurité et risques pour les entreprises

- Le paysage des menaces : évolutions récentes
- Coûts et impacts des incidents de cybersécurité
- Cas pratiques d'entreprises confrontées à des cyberattaques

Les obligations des dirigeants sous NIS 2

- Engagement de la direction dans la gestion des risques
- Obligations de transparence et de reporting
- Responsabilités en cas de non-conformité

Les sanctions prévues par NIS 2

- Cadre des amendes et pénalités
- Responsabilité civile et pénale des dirigeants
- Exemple de sanctions appliquées dans d'autres cadres réglementaires

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Analyse de scénarios et étude de cas
- Identification des responsabilités et actions nécessaires
- Echanges et discussion autour des cas proposés

Jour 2 – Stratégie de mise en conformité et intégration

Evaluation de la conformité actuelle

- Comment réaliser un audit initial ?

- Identifier les écarts avec les exigences de NIS 2
- Principaux indicateurs de performance en cybersécurité

Mise en oeuvre d'un plan d'actions

- Définir des priorités en fonction des risques
- Structuration des équipes et mobilisation des ressources
- Étapes clés d'une feuille de route NIS 2

Intégrer la cybersécurité dans la gouvernance d'entreprise

- Rôles des comités de direction dans la gestion des risques
- Stratégies pour favoriser une culture de cybersécurité
- Collaboration avec les équipes techniques et juridiques

Préparation aux audits et contrôles

- Processus d'audit externe et interne
- Documents et preuves à préparer
- Réagir en cas de non-conformité

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Elaboration d'une stratégie personnalisée*
- *Création d'un plan d'action pour une entreprise fictive (travail en sous-groupes)*
- *Restitution des travaux et discussion en plénière*

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Modalités pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2I, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Détails de la session

Du 16 novembre 2026 au 17 novembre 2026 (2 jours / 14 heures)

Lyon

Du 16 novembre 2026 au 17 novembre 2026 **Lyon**

- 16 novembre 2026 9h00 – 16h30
- 17 novembre 2026 9h00 – 16h30